



Infos Chavannes

Lettre d'informations communales • Décembre 2015

OUVERTURE DE LA MAIRIE DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Durant les fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée du mercredi 23 décembre au jeudi 31 décembre 2015 inclus. En cas d'urgence, vous pouvez:

- Contacter le Maire au 03 89 70 06 86 ou par e-mail mairie@chavannes-etang.fr,
- Contacter sa première adjointe au 03 68 06 87 27,
- Ecrire à mairie@chavannes-etang.fr ou via le formulaire Contact du site internet www.chavannes-etang.fr.

➔ PERMANENCE LE 31 DÉCEMBRE 2015

Une permanence sera assurée le jeudi 31 décembre 2015 de 10h à 12h. Cette permanence est notamment prévue pour les personnes souhaitant s'inscrire sur les listes électorales. Dans ce cas, nous vous rappelons les pièces à fournir: le formulaire d'inscription (Cerfa n°12669*01), une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins d'un an et un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.

APPARTEMENT A LOUER

La commune loue un grand F3 de 100 m² au-dessus de la Mairie composé d'un grand salon avec cuisine ouverte, une grande chambre avec dépendance, 1 chambre, salle de bain, WC séparés, cave et grenier. Chauffage au fuel. L'appartement est disponible de suite.

Loyer: 550€ + 100€ de charges.

Les personnes intéressées sont priées de contacter le secrétariat de Mairie au 03 89 25 23 99 ou par email à mairie@chavannes-etang.fr.



Vue du salon

CEREMONIE DES VŒUX 2016

Le Maire, ses adjoints et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de convier l'ensemble des Chavannaises et des Chavannais à la cérémonie des vœux qui se déroulera

le dimanche 24 janvier 2016 à 11h
Salle de l'A.E.P.—Centre Jean Barhomeuf

Afin de conclure ce moment de convivialité, le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie.

Joyeuses Fêtes





En 2016, le recensement se déroulera dans notre commune ! Il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

C'est simple, utile et sûr...et vous pouvez y répondre par internet ! Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

➔ LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS !

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

➔ LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ EN LIGNE !

Comme déjà 3,4 millions de personnes, utilisez internet pour vous faire recenser.

Un agent recenseur recruté par la Mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.



Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « **Accéder au questionnaire en ligne** ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

➔ LES AGENTS RECENSEURS

Durant la période de recensement, soit du 21 janvier au 20 février 2016, **2 agents recenseurs parcourront le village** en faisant du porte à porte afin de vous transmettre les formulaires ainsi que toutes les informations nécessaires au recensement de votre foyer. Il s'agit de **Mesdames Aude FLURY** et **Alexandra ANNAHEIM** (voir photos ci-contre). D'avance, nous vous remercions de l'accueil que vous leur réserverez.



Aude FLURY



Alexandra ANNAHEIM

➔ LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES !

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, **toutes les personnes ayant accès aux questionnaires** (dont les agents recenseurs) **sont tenues au secret professionnel**.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr.



COMMANDE DE BOIS DE CHAUFFAGE

En prévision de la coupe de bois 2016, nous vous remercions de faire connaître vos besoins en bois enstéré, BIL (bois long) ou fonds de coupe à la Mairie. Seules les quantités commandées seront façonnées. A cet effet, **merci de déposer le bon de commande ci-dessous au secrétariat de Mairie avant le 15 janvier 2016**. Passé ce délai, nous ne pouvons garantir la disponibilité.



BON DE COMMANDE BOIS 2016

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Email :

- | | | |
|--|--------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> BIL (bois long) | 37€/m ³ | Quantité : m ³ |
| <input type="checkbox"/> Stères | 39€/stère | Nombre : |
| <input type="checkbox"/> Fonds de coupe | | Nombre : |

Fait à, le/...../ 201... Signature:

ORDURES MENAGERES—DU CHANGEMENT AU 1^{ER} JANVIER

A compter du 1^{er} janvier 2016, plusieurs changements sont à noter sur le ramassage de vos poubelles. 3 gestes simples pour mieux trier et réaliser des économies:

1. Un nouveau bac à puce (corps gris foncé avec couvercle orange) pour la collecte des produits résiduels ultimes
2. L'ancien bac à puce (vert) pour la collecte des papiers et des cartons
3. Le sac transparent pour tous les « corps creux » : les emballages en métal sont dorénavant à déposer dans le sac transparent avec les bouteilles plastiques, tetra brik, etc. Le centre de tri se charge de trier ensuite les matériaux.

ATTENTION: il est rappelé que seuls les emballages en métal sont collectés ! Tout autre objet en ferraille (matériel de bricolage, ustensiles de cuisine, etc.) est à déposer à la tri-mobile.



Pour tout renseignement

SERVICE ENVIRONNEMENT—PORTE D'ALSACE :

Audrey BAEHLER-LINDECKER

Coordnatrice Technique et Administratif

✉ environnement@cc-porte-alsace.fr

☎ 03 89 07 24 24

7 Rue de Bâle

68210 DANNEMARIE



INSCRIPTION AU 2^{ÈME} CYCLE T.A.P. 2015/2016

Le 2^{ème} cycle des TAP se déroulera du 4 janvier au 1^{er} avril 2016 pour l'année scolaire 2015/2016. Les parents devront inscrire leur enfant du 11 au 17 décembre 2015 à l'ALSH de Montreux-Vieux, 1 rue des Tilleuls à Montreux-Vieux.

Contact: Camille TOURNIER — Tél : 03 89 07 24 24 — Email : environnement@cc-porte-alsace.fr

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATERNELLES	Création d'une histoire/marionnettes	Eveil musical	Les animaux imaginaires	Un pour tous et tous pour un!
	François POULET	François POULET	Victor REHANY	Victor REHANY
ELEMENTAIRES	Funny Games (street golf...)	La musique dans tous ses états	Jeux de rôles	20000 lieux sous les mers (création à partir de livres)
	Victor REHANY	Victor REHANY	François POULET	François POULET



Le Maire, ses adjoints, l'ensemble du Conseil Municipal et les employés communaux vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année!

Mairie de Chavannes-sur-l'Etang

9 rue de Bellefontaine
68210 Chavannes-sur-l'Etang

☎ 03.89.25.23.99

✉ mairie@chavannes-etang.fr

🌐 www.chavannes-etang.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat:

Lundi—Jeudi: 14h00—17h30

Mardi: 14h00—19h00

Vendredi: 10h00—12h00 et 14h00—19h00